HAL
open science

Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité Numéro spécial 1 -Du secteur Lansad et des langues de spécialité Protocole de description des langues de spécialité

Michel van Der Yeught

To cite this version:

Michel van Der Yeught. Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité Numéro spécial 1 -Du secteur Lansad et des langues de spécialité Protocole de description des langues de spécialité. Recherche et Pratiques Pédagogiques en Langues de Spécialité. Cahiers de l'APLIUT, 2016, Du secteur Lansad et des langues de spécialité, 35 (1), 10.4000/apliut.5549 . hal-01395631

HAL Id: hal-01395631

https://hal.science/hal-01395631v1

Submitted on 11 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité
Cahiers de l'Apliut

Vol. 35 N° spécial 1 | 2016
Numéro spécial 1 - Du secteur Lansad et des langues de spécialité

Protocole de description des langues de spécialité

Michel Van der Yeught

Éditeur
APLIUT

Édition électronique
URL : http://apliut.revues.org/5549
ISSN : 2119-5242

Référence électronique
Michel Van der Yeught, « Protocole de description des langues de spécialité », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], Vol. 35 N° spécial 1 | 2016, mis en ligne le 30 octobre 2016, consulté le 01 novembre 2016. URL : http://apliut.revues.org/5549 ; DOI : 10.4000/apliut.5549

Ce document a été généré automatiquement le 1 novembre 2016.

Association des Professeurs de Langues des Instituts Universitaires de Technologie

Protocole de description des langues de spécialité

Michel Van der Yeught

Introduction – Nature et finalité du document

1 Ce dossier propose un protocole de description des langues de spécialité (LSP)[1]. Qu'entend-on par là et quelle est la finalité de ce document ?

2 Le projet de décrire les LSP[2] est encore nouveau parmi les linguistes de spécialité, mais il s'impose presque de soi si l'on souhaite pouvoir un jour former les enseignants et les enseignants-chercheurs dont le secteur Lansad a besoin. Il s'agit, pour chaque variété spécialisée d'une langue, considérée comme un objet d'étude et d'enseignement, de synthétiser méthodiquement les connaissances élaborées à son propos afin d'aboutir à une description de l'objet qui puisse être transmise aux nouveaux praticiens du Lansad et enseigné aux apprenants.

3 Toutefois, la façon de mener ce travail descriptif n'a pas encore été clairement établie par la communauté scientifique et elle s'améliorera sans doute progressivement avec l'expérience. L'objectif de ce protocole est simplement de mettre à la disposition des collègues qui envisagent d'engager la description d'une LSP la modeste expérience qui a déjà été acquise dans ce domaine. Ils sont libres de s'en inspirer ou non.

4 L'esprit de ce protocole n'est pas de proposer un parcours descriptif préétabli et valide pour toutes les LSP, mais plutôt de présenter une série de questions qui se poseront probablement aux descripteurs, tôt ou tard et d'une façon ou d'une autre. En revanche, il va de soi que le questionnement proposé ici n'est ni exhaustif ni figé : chaque nouvelle description l'enrichira et le fera évoluer.

5 Le projet sous-jacent de ce protocole n'est pas d'imposer un modus operandi, mais plutôt d'inscrire les chantiers descriptifs en LSP dans le courant d'un projet collectif. Rien n'interdit que des équipes s'engagent de leur côté et mènent leur description à leur guise.

Néanmoins, la tâche à accomplir est si nouvelle et si considérable que des opérations non fédérées perdront beaucoup en temps et en efficacité descriptive si elles ne convergent pas finalement pour contribuer à un progrès scientifique global mis en commun au bénéfice de tous.

6 Au fond, l'intérêt général prime sur le protocole lui-même. Au point que si celui qui est ici proposé ne fait pas l'affaire, il serait très avantageux pour notre communauté qu'un meilleur modèle opératoire lui soit substitué afin que le travail collectif y gagne. C'est à ce perfectionnement de nos explorations que ce document invite les chercheurs et les praticiens en langues de spécialité.

7 Pour chaque étape suggérée, des exemples ont été proposés. Mis à part une ou deux exceptions, la plupart font référence au seul cheminement descriptif qui a été engagé à cette date. Cette insuffisance n'est pas satisfaisante et il est à souhaiter que de nouveaux exemples à citer enrichissent bientôt notre expérience.

1. Première étape – Définitions générales

8 La première étape consiste à poser les éléments de base de la description en en établissant des définitions généralement acceptées.

1.1. Identifier et définir une LSP

9 Il s'agit d'identifier et de définir la variété spécialisée d'une langue qu'on se propose de décrire.

10 À ce propos, il convient de déterminer si la définition proposée en 2011 par le GERAS à la Commission formation de la SAES et acceptée par elle fait ou non l'affaire car elle joue le rôle de pierre fondatrice de la recherche dans le domaine. Voici le rappel de la définition :

> **Langues de spécialité**
> Une langue de spécialité est l'expression d'un domaine spécialisé dans une langue.
> (Commission formation de la SAES)

11 Si cette définition ne convient pas, l'effort descriptif ne peut s'appuyer sur elle et il convient alors de proposer une autre définition à la communauté afin que la meilleure fasse consensus, selon la progression de la démarche scientifique.

1.2. Identifier et définir le domaine de spécialité

12 Si cette définition de la LSP convient, elle implique que (1) la langue (allemand, anglais, espagnol...) et (2) le domaine spécialisé qui s'exprime à travers elle soient identifiés. L'identification des langues naturelles ne pose pas de difficulté, mais il est plus délicat de définir les domaines spécialisés.

13 La définition suivante des domaines spécialisés a été proposée (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 13) :

> **Domaine spécialisé**
> Ensemble de connaissances et/ou de pratiques mis au service d'une même finalité.

14 Comme dans la section précédente, il convient de déterminer si cette définition fait ou non l'affaire pour la LSP considérée. Si ce n'est pas le cas, il convient de proposer une autre définition ou d'engager le travail descriptif d'une autre façon.

1.3. Identifier et définir la LSP étudiée

15 Si l'on a adopté les définitions générales ci-dessus, on peut aboutir aux définitions propres à la LSP étudiée en les adaptant à son cas. Les définitions doivent s'emboîter les unes dans les autres.

16 À titre d'exemple, voici les définitions déjà élaborées pour l'anglais de la bourse et de la finance (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 35).

> **Définition de l'anglais de la bourse et de la finance**
> L'anglais de la bourse et de la finance est une variété spécialisée de l'anglais où s'exprime le domaine des bourses de valeurs et des marchés financiers.
> **Définition du domaine spécialisé**
> Le domaine des bourses de valeurs et des marchés financiers est l'ensemble des connaissances et des pratiques mis au service de l'achat et la vente publique de valeurs mobilières, c'est-à-dire de titres représentant des parts de capitaux ou de dettes d'entreprises privées ou d'organismes publics.

1.4. Définition des communautés spécialisées

17 Outre la langue et le domaine, il peut être utile de définir la communauté spécialisée correspondante car c'est elle qui concrétise l'enracinement pratique de la LSP dans la dimension sociohistorique propre aux objets d'étude des sciences humaines et qui justifie l'approche diachronique de la langue.

18 La définition suivante des communautés spécialisées a été proposée (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 14) :

> **Définition des communautés spécialisées**
> Communauté spécialisée – Ensemble des personnes qui œuvrent à la finalité d'un domaine spécialisé.

19 Selon les LSP, il peut être utile de distinguer entre communauté spécialisée linguistique et communauté spécialisée nationale car une même LSP peut présenter des différences nationales au sein de la même langue. Par exemple, le français du droit n'est pas nécessairement identique en France, en Belgique, au Canada et en Afrique francophone. De la même manière, l'anglais du droit diffère en Angleterre, en Écosse, aux États-Unis, en Australie, etc.

20 Les définitions suivantes ont été proposées (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 14-15) :

> **Définition des communautés spécialisées linguistiques**
> Une communauté spécialisée linguistique œuvre à la finalité d'un domaine spécialisé dans le cadre d'une langue donnée.
> **Définition des communautés spécialisées nationales**
> Une communauté spécialisée nationale œuvre à la finalité d'un domaine spécialisé dans un cadre national donné.

1.5. Définition des communautés spécialisées de la LSP étudiée

21 Si les définitions de la section précédente ont été adoptées, on peut aboutir à des définitions de la communauté spécialisée de la LSP étudiée en distinguant ou non entre communauté spécialisée linguistique et communauté spécialisée nationale.

22 À titre d'exemple, voici les définitions déjà élaborées pour l'anglais de la bourse et de la finance (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 35).

> **Définition de la communauté spécialisée linguistique considérée**
> La communauté spécialisée linguistique considérée est l'ensemble des personnes qui œuvrent à la finalité du domaine dans le cadre de la langue anglaise.
> **Définition des communautés spécialisées nationales**
> La communauté spécialisée anglophone considérée comporte plusieurs communautés spécialisées nationales qui œuvrent à la finalité du domaine dans un cadre national donné : Grande-Bretagne, États-Unis, Canada, Irlande, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.

Résumé

23 La recherche de définitions proposée dans cette première étape peut paraître superflue ou inutilement complexe. Il est imaginable que d'autres façons de procéder conduisent à s'en passer. Néanmoins, il est sans doute périlleux d'engager une description méthodique d'une LSP sans qu'un accord minimal sur les caractéristiques générales de l'objet ne soit réalisé. Le risque est que les interrogations non résolues à ce stade ne réapparaissent régulièrement au cours de la description parce que le périmètre et la nature du domaine n'auront pas été clairement déterminés. L'entreprise souffrira alors d'un défaut majeur, celui de décrire un objet sans existence avérée.

2. Deuxième étape – Caractéristiques générales de la LSP

24 La deuxième étape consiste à dégager les grandes caractéristiques de la LSP étudiée.

2.1. LSP développée ou en formation ?

25 Comme tous les objets des sciences humaines, les LSP apparaissent et évoluent dans le temps sociohistorique. Certaines sont anciennes, d'autres récentes ou en formation, d'autres encore s'éteignent lorsque le domaine et la communauté spécialisée disparaissent. Les LSP dont la description est pertinente en Lansad sont vivantes, mais présentent en règle générale des degrés d'évolution différents. Il convient de mesurer la durée d'existence de la LSP à l'étude et son degré de développement.

26 La définition proposée en 2002 par Michel Petit reconnaît aux LSP des dimensions linguistique, discursive et culturelle. Intuitivement, il semble que seules les LSP parvenues à maturité au cours d'une longue période d'évolution présentent des développements significatifs dans ces trois dimensions. Les LSP plus récentes ou émergentes se limitent généralement à la dimension linguistique et parfois discursive.

27 Les études sur le développement des LSP font encore défaut, mais il est proposé comme hypothèse de travail que celui-ci dépend de deux facteurs combinés : l'ancienneté de la LSP et ses relations avec le grand public. Ces deux facteurs sont examinés successivement.

2.2. La dimension diachronique de la LSP

28 L'étude diachronique des LSP s'impose, non seulement afin d'en mesurer l'ancienneté et le degré de développement, mais également pour en fonder historiquement l'existence. Dans les sciences humaines, aucun objet n'existe en dehors du temps humain. Les LSP ne font pas exception à cette règle et les approches purement synchroniques sont fondamentalement lacunaires car elles traitent de phénomènes sans origine historique identifiée. En ce sens, établir l'époque d'émergence d'une LSP et retracer son évolution historique sont les compléments indispensables de la première section de ce document (Première étape).

29 Il est parfois difficile d'identifier le moment d'émergence d'une LSP donnée. Il a été proposé que le processus de dictionnarisation de la LSP soit retenu comme un critère possible le signalant (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 17-19). Autrement dit, identifier la publication des premiers dictionnaires spécialisés (monolingues) de la LSP ne constitue pas la LSP en formation mais en indique l'émergence. Il a été observé que le processus de dictionnarisation peut considérablement varier dans le temps : certains se déroulent sur des périodes relativement ramassées et se prêtent à des datations précises ; d'autres exigent des phases évolutives plus lentes et passent par des mutations plus diffuses (Charpy, Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 41-44).

30 On peut sans doute imaginer d'autres critères d'émergence des LSP que celui de la dictionnarisation, mais, si celui-ci est retenu, un travail de repérage des origines de la LSP peut être entrepris sur cette base. À titre d'exemple, des études de ce type ont été menées pour l'anglais de la médecine (Charpy) et l'anglais de la bourse et de la finance (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 36-44).

2.3. Les relations de la LSP avec le grand public

31 Le développement d'une LSP, en particulier son déploiement dans les trois dimensions évoquées, est largement influencé par ses relations avec le grand public. En bref, certains domaines spécialisés, et donc les communautés spécialisées correspondantes, présentent des relations limitées avec le grand public parce que les disciplines ou les métiers concernés disposent d'interfaces restreintes avec le contexte social non spécialisé. D'autres, en revanche, sont, par leur finalité même, en contact étroit avec le grand public et les interfaces sociale et linguistique entre le spécialisé et le non-spécialisé sont nombreuses et actives. Il est avancé que le degré de développement tridimensionnel d'une LSP est proportionnel à l'ampleur de ses relations avec le grand public.

32 Des exemples clarifieront le propos. Si l'on considère d'une part les langues de l'ingénieur (l'anglais ou allemand de l'ingénieur) et les langues du droit ou de la médecine, on observe que les relations des secondes avec le grand public sont beaucoup plus étoffées que les premières. En effet, les malades qui consultent un médecin et les justiciables qui ont recours aux hommes de loi sont beaucoup plus nombreux que les personnes qui sollicitent les services d'un ingénieur. Par ailleurs, le pouvoir sur la santé et la liberté qui est exercé par les médecins et les juristes leur apporte une considération sociale qui fascine généralement davantage le grand public que l'excellence technique des ingénieurs. Les LSP dont les domaines sont en contact avec le grand public sont enrichies par l'ampleur des interfaces correspondantes car celles-ci sécrètent des productions

linguistiques spécialisées et semi-spécialisées multiples et diversifiées. Par exemple, les productions télévisées et les publications de fiction à substrat professionnel (Fasp) romanesque et cinématographique sont beaucoup plus nombreuses dans les domaines médical, juridique et financier que dans le domaine de l'ingénieur, hormis celui des nouvelles technologies numériques dont l'interface avec le grand public est considérable.

33 En outre, les relations des communautés spécialisées avec le grand public peuvent être harmonieuses ou tendues, perceptions qui font souvent l'objet de commentaires ou de débats relayés par les médias et porteurs d'enrichissement pour la langue. Par exemple, l'anglais du droit est parcouru depuis les années 1960 par des divergences entre les conservateurs linguistiques – qui tiennent à préserver la continuité historique de la langue du droit – et les partisans d'une adaptation de la langue spécialisée à la compréhension publique (*Plain English Movement*). De ce fait, l'anglais du droit est travaillé en profondeur par les relations du domaine avec le grand public et il évolue en conséquence. De la même façon, l'exécration publique américaine des années 1930 contre les boursiers de Wall Street tenus pour responsables de la crise de 1929 et de la Grande Dépression est à l'origine d'une masse énorme de publications allant d'analyses très spécialisées proposées par des experts à des témoignages de simples Américains ruinés. Dans tous les cas, l'ampleur des relations entre les LSP et le grand public enrichit la langue elle-même, diversifie les discours qu'elle produit et élargit son rayonnement socioculturel, ensemble de facteurs qui doivent être nécessairement pris en compte par l'entreprise descriptive envisagée.

34 Les relations de la LSP étudiée avec le grand public doivent être examinées avec attention car elles conditionnent généralement son degré de développement et donc sa richesse linguistique, discursive et culturelle. En tant que phénomènes sociaux et objets d'intellection, toutes les LSP sont égales en dignité, mais il faut reconnaître que toutes ne présentent pas le même degré de développement dans les trois dimensions. Certaines disposent de productions discursives nombreuses mais peu diversifiées tandis que d'autres sont dépourvues de dimension culturelle significative. Leur étude demeure néanmoins essentielle si le secteur Lansad en a besoin.

35 Parmi les LSP les plus développées, certaines disposent d'une dimension culturelle particulièrement riche et ample qui peut prendre une valeur civilisationnelle. C'est à ce stade que peut se former une intersection entre l'étude des LSP et l'étude de la civilisation et que les deux domaines peuvent s'enrichir mutuellement dans une perspective interdisciplinaire. Ce stade de la description est à présent examiné.

2.4. Déterminer la valeur civilisationnelle d'une LSP

36 De prime abord, le travail se heurte à l'absence d'une définition de la civilisation telle qu'elle est étudiée et enseignée dans nos composantes de langue. Pour pallier cette lacune, une définition de la civilisation a été proposée :

> **Définition de la civilisation**
> La civilisation d'une nation est la partie de son expérience qui lui donne une identité durable et distincte de celle des autres. C'est, plus particulièrement, ce qui, dans son passé, contribue à éclairer son présent. En tant que discipline, la civilisation est l'étude de cet objet. (Van der Yeught « La langue de spécialité » : 252)

37 Si cette définition fait l'affaire, il convient ensuite de déterminer si une LSP présente une valeur civilisationnelle ou non. Alors que cette dimension apparaît intuitivement

présente dans certaines LSP, elle semble faire défaut à d'autres. Il importe de définir un critère qui identifie ce qui prédispose a priori les LSP à être civilisationnellement riches ou pauvres.

38 D'après la définition de la civilisation qu'on a donnée, il apparaît qu'un rapport opposé lie la valeur civilisationnelle d'une LSP et son universalité. Autrement dit, plus les discours exprimés dans cette LSP sont universellement accessibles et univoques pour tous les membres d'une communauté spécialisée linguistique quelle que soit leur nation, moins elle participe à l'identité durable et distincte d'une nation donnée. Inversement, plus les discours exprimés dans cette LSP dépendent d'une communauté spécialisée nationale, plus ils ont partie liée avec l'identité durable et distincte de la nation en question. Par exemple, les LSP profondément formalisées par le langage mathématique sont universellement pratiquées à travers le monde et n'ont donc pas de valeur civilisationnelle particulière, du moins dans l'acception du terme civilisation retenue ici. En revanche, les LSP peu universelles car enracinées dans le cadre signifiant d'une nation donnée – c'est, par exemple, le cas de l'anglais du droit – sont porteuses d'une dimension civilisationnelle plus développée. La définition proposée de la valeur civilisationnelle a priori d'une LSP est donc :

Définition de la valeur civilisationnelle a priori d'une LSP
La valeur civilisationnelle a priori d'une LSP est inversement proportionnelle à son universalité.

39 Déterminer la valeur civilisationnelle *a priori* d'une LSP permet d'engager la recherche sur des bases méthodologiques saines. L'hypothèse doit néanmoins être validée a posteriori pour chaque LSP concernée. En fonction des définitions déjà adoptées, le critère de validation proposé est l'influence mutuelle que la LSP et la civilisation exercent l'une sur l'autre. Autrement dit, la valeur civilisationnelle d'une LSP est liée à la contribution de la LSP à l'expérience d'une nation et à la construction de son identité et/ou inversement à l'impact de la civilisation sur la LSP. Par conséquent, la définition proposée est :

Définition de la valeur civilisationnelle a posteriori d'une LSP
La valeur civilisationnelle a posteriori d'une LSP est proportionnelle à son expression dans une civilisation et/ou à l'expression d'une civilisation dans la LSP.

40 À titre d'exemple, la valeur civilisationnelle a priori et a posteriori de l'anglais de la bourse et de la finance a été déterminée comme suit.

Valeur civilisationnelle *a priori* de l'anglais de la bourse et de la finance
L'anglais de la bourse et de la finance présente a priori une valeur civilisationnelle significative puisque sa communauté spécialisée linguistique comporte plusieurs communautés spécialisées nationales qui en réduisent l'universalité. (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 35)

Valeur civilisationnelle *a posteriori* de l'anglais de la bourse et de la finance
La valeur civilisationnelle a posteriori de l'anglais de la bourse et de la finance pourra être évaluée à proportion de son expression dans les cadres nationaux où elle est pratiquée et à proportion de l'expression de la civilisation de ces nations dans cette langue. (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 36)

Évaluation de la valeur civilisationnelle *a posteriori* de l'anglais de la bourse et de la finance dans le profil de la LSP
Au sein de la communauté spécialisée linguistique, la langue présente un certain nombre de différences qui dépendent des communautés spécialisées nationales. Depuis trois décennies environ, ces différences sont de moins en moins d'ordre technique puisque l'intégration internationale des marchés par l'informatisation progresse rapidement. Néanmoins, elles restent significatives dans les domaines de la culture, de l'expression métaphorique et des institutions. Ces différences

> nationales sont évidemment potentiellement porteuses de traits culturels et civilisationnels. En effet, certains travaux montrent que le domaine comporte une dimension civilisationnelle significative dans la mesure où Wall Street et la City de Londres ont contribué à leur façon à modeler l'identité des nations américaine et britannique respectivement. Pour l'heure, les deux contributeurs les plus actifs au domaine, la Grande-Bretagne et les États-Unis, ont retenu l'attention des chercheurs. Les apports spécifiques des autres pays anglophones (Irlande, Canada, Australie…) devraient également être explorés. (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 275)

41 Le matériel conceptuel mobilisé sur cet aspect de l'étude peut inspirer les chercheurs qui souhaitent explorer la dimension civilisationnelle de la LSP qu'ils étudient.

Résumé

42 Comme dans la Première étape, l'effort pour dégager les grandes caractéristiques de la LSP à l'étude peut être entrepris de façon différente ou ignoré, mais avec des risques d'opacité identiques.

3. Troisième étape – Le cheminement descriptif : approches, démarche et profil

43 La troisième étape consiste à décrire de façon méthodique les différents aspects de la LSP.

3.1. Les approches

44 Une langue de spécialité émerge lorsqu'un domaine spécialisé tisse des relations avec la langue afin de la mettre au service de sa finalité. L'expression du spécialisé dans la langue apparaît selon des modalités très diverses. À partir de la définition de l'anglais de spécialité proposée par Michel Petit en 2002, il est avancé que les différentes modalités d'expression d'une spécialité dans la langue peuvent être réparties en trois grands ensembles : linguistique, discursif et culturel.

45 L'ensemble linguistique comprend, entre autres, l'expression de la spécialité par le biais de moyens essentiellement liés au fonctionnement de la langue au niveau infra phrastique (en deçà de la phrase) tels que la prononciation, le lexique, la terminologie…

46 L'ensemble discursif comprend l'expression de la spécialité au niveau supra phrastique (au-delà de la phrase) par le biais de moyens phraséologiques, stylistiques et rhétoriques ou de genres discursifs spécifiques comme, entre autres, la Fasp.

47 L'ensemble culturel comprend l'expression de la spécialité dans la langue par le biais de la culture professionnelle et/ou disciplinaire, des représentations sociales, de l'histoire et de la civilisation telles qu'elles sont portées par la langue.

48 Chacune de ces modalités fait l'objet d'une étude spécifique qui constitue une « approche » de la LSP considérée par cet accès particulier. Ces multiples approches reposent sur les disciplines pertinentes pour l'étude des phénomènes en question : la lexicologie, la terminologie, l'analyse de corpus, l'analyse du discours, la stylistique, l'étude des genres, la civilisation…

3.2. La démarche et le profil

49 Les domaines spécialisés étant infiniment nombreux et divers, ils s'expriment également dans les langues de façons infiniment diverses. Cette diversité explique que des modalités d'expression de la spécialité puissent être présentes dans certaines LSP mais absentes dans d'autres et qu'elles sont, selon les cas, plus ou moins développées. Certaines LSP disposent de systèmes terminologiques très structurés alors que d'autres se contentent d'un simple lexique spécialisé. De la même façon, les dimensions phraséologique, stylistique et culturelle, etc., des différentes LSP peuvent considérablement varier.

50 La combinaison particulière des multiples modalités par lesquelles une spécialité s'exprime dans une langue donne à chaque LSP un « profil » qui lui est propre. De même, la combinaison des différentes « approches » nécessaires à la mise en évidence de ce profil idiosyncrasique constitue la « démarche » générale de description de la LSP. La démarche constitue le cheminement des différentes analyses successivement développées par les approches linguistique, discursive et culturelle. Une fois complétée par les apports de la quatrième étape didactique, la démarche aboutit enfin au « profil » global de la LSP considérée, synthèse qui marque la conclusion du cheminement descriptif.

Résumé

51 Le cheminement descriptif propose un déroulement méthodique du processus descriptif. Il combine une « démarche » stratégique globale composées de multiples « approches » adaptées aux caractéristiques de la LSP étudiée. Complété par les apports de l'étape didactique, le résultat obtenu est synthétisé dans le « profil » de la LSP.

4. Quatrième étape – La didactique de la LSP

52 Les trois premières étapes du cheminement descriptif étudient la LSP en tant qu'expression d'un spécialisé dans une langue naturelle, c'est-à-dire telle que les membres de la communauté spécialisée en usent dans leurs énoncés communicatifs, leurs discours et leur culture. Il s'agit là de la langue telle qu'elle est observable en tant que phénomène de performance. En soi, cette entreprise scientifique est digne d'intérêt, mais elle n'a guère de sens pour le secteur Lansad si elle en reste là. L'objectif ultime étant la transmission de la LSP à des apprenants, elle doit également être décrite en tant que compétence. La quatrième étape abordée ici effectue cette opération. Elle consiste à transposer l'objet de connaissance obtenu par la description de la LSP en objet à enseigner.

4.1. La transposition didactique

53 Le profil de la LSP, synthèse qui marque l'étape finale du cheminement descriptif, permet de définir cette LSP comme un objet de savoir ou, dans les termes d'Yves Chevallard (1991), comme un « savoir savant ». Établi par la communauté des enseignants-chercheurs en LSP, ce savoir savant peut alors faire l'objet d'une transposition didactique par cette même communauté. Une première difficulté réside cependant dans le fait que la notion-même de savoir savant s'appuie sur l'existence d'un « objet réel » – la langue

parlée par les communautés spécialisées et décrite par les linguistes de spécialité – alors que la nature sociale et émergente de la langue lui confère plutôt le statut d'« objet mouvant » difficile à appréhender. La transposition didactique de ce savoir savant devra donc évoluer en même temps que l'objet de savoir, en construction permanente au sein de situations de communication spécialisée, artificiellement figé à un instant t par le linguiste de spécialité.

54 La définition suivante de la transposition didactique a été proposée (Chevallard : 20) :

> **Définition de la transposition didactique**
> La transposition didactique peut être considérée comme un parcours au cours duquel un « objet de savoir » est transformé en « objet à enseigner » (à la suite d'une acclimatation institutionnelle) pour finalement devenir « objet d'enseignement » lorsque les savoirs ont été préparés à être enseignés. Ainsi, tout parcours transpositif implique un changement de domaine par le passage d'un « savoir-savant » à un « savoir à enseigner ».

55 Si l'on s'accorde sur cette définition, alors une définition de la transposition didactique d'une LSP peut être proposée.

> **Définition de la transposition didactique d'une LSP**
> La transposition didactique d'une LSP constitue le parcours au cours duquel, à la suite à une acclimatation institutionnelle, la LSP (« objet de savoir » décrit par les linguistes de spécialité) est transformée en « objet à enseigner » pour finalement devenir « objet d'enseignement » lorsque les savoirs ont été préparés à être enseignés.

56 Les objets de savoir produits par la communauté « savante » (pour nous, la description des variétés spécialisées de différentes langues produite par les linguistes de spécialité) ne peuvent en effet pas intervenir en l'état dans la salle de classe/les dispositifs d'apprentissage mis en place (Deyrich).

57 Dans une approche constructiviste de l'enseignement-apprentissage d'une LSP, la transposition didactique de l'objet de savoir en objet à enseigner a pour but de permettre à l'apprenant de construire ses connaissances par l'intermédiaire de ses interactions avec l'objet d'enseignement en présence pour se l'approprier en l'organisant et le hiérarchisant en fonction de ses connaissances préalables. Au terme de ces opérations, « l'objet à enseigner » pourra être « acquis ».

4.2. Transposition didactique et secteur Lansad

58 Transposer une LSP en objet d'enseignement consiste à établir les éléments (caractéristiques linguistiques, discursives et culturelles) de la LSP qui doivent être présentés aux étudiants en prenant en compte le cadre institutionnel dans lequel la LSP est enseignée. Les caractéristiques culturelles d'une LSP donnée permettront, par exemple, d'identifier quels types de tâches les acteurs de cette communauté spécialisée sont amenés à accomplir de manière à proposer des tâches similaires lors de l'enseignement de la LSP considérée (analyse des besoins). Le cadre institutionnel dans lequel cet enseignement se déroule est celui du secteur Lansad. Il est possible de définir ce cadre institutionnel comme un « cadre didactique contraint » car il a des caractéristiques propres, différentes à la fois du cadre institutionnel de l'enseignement-apprentissage des langues dans le secondaire et du cadre institutionnel des autres filières universitaires dans lesquelles des langues sont enseignées (filières LLCE et LEA).

59 Une tentative de définition du cadre didactique contraint du Lansad selon quatre critères a été proposée (Terrier « La compréhension de l'anglais ») :

> **Essai de définition du cadre didactique contraint du Lansad**
> Le cadre didactique contraint de l'enseignement-apprentissage des langues dans le secteur Lansad se caractérise par :
> • un nombre d'heures de cours de langues en présentiel faible ;
> • un public dont l'origine, la motivation pour les langues et le niveau sont très hétérogènes ;
> • des formes de cours en présentiel (CM, TD, TP), des espaces (salles de cours « traditionnelles », laboratoires multimédias de langue, Centres de langues, espaces virtuels, etc.), des outils (logiciels, plateformes pédagogiques, MOOC, etc.) et des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage (EMILE, mobilité à l'international, etc.) variés ;
> • un objet d'apprentissage particulier : la LSP du domaine d'étude.

60 Comme pour toutes les définitions contenues dans ce document, il convient de déterminer si celle-ci est pertinente ou non pour la LSP considérée. Si ce n'est pas le cas, il convient de modifier, d'ajouter ou de supprimer des éléments du cadre didactique contraint dans lequel elle est enseignée et apprise.

61 Les didacticiens des LSP s'appuient sur les connaissances en didactique des langues (non spécialisées) pour proposer une transposition didactique de la LSP pour son enseignement-apprentissage raisonné dans le cadre didactique contraint du Lansad. La recherche en didactique des langues s'appuie à son tour sur les disciplines contributives que sont, notamment, la linguistique, la phonologie, les sciences cognitives, la psychologie, la sociologie, etc.

62 L'une des particularités de la didactique des LSP par rapport à la didactique des langues non spécialisées est de caractériser le rapport entre enseignement-apprentissage de la langue non spécialisée et de la LSP considérée. L'exemple exposé ci-dessous de la compréhension de l'anglais oral illustrera le propos (Terrier « Méthodologie linguistique »).

63 Quelle que soit la langue considérée, comprendre l'oral engage des processus cognitifs complexes. Les processus de construction de bas niveau s'appuient sur des traitements linguistiques du texte oral de départ (traitement phonologique, traitement lexical des mots et traitement syntaxique de la chaîne parlée). Ces traitements linguistiques permettent de construire le texte phrase après phrase. L'information extraite ici est linéaire. Les processus de construction de haut niveau permettent à l'apprenant de dépasser ce traitement linéaire de l'information en s'appuyant sur ses compétences transversales de tri, de généralisation et de hiérarchisation de l'information pour construire une représentation de la structure globale du message. Lorsqu'il mêle ses connaissances générales du monde à cette représentation, il aboutit à une interprétation individuelle du sens.

64 Rien dans les recherches actuelles ne permet d'affirmer que les processus cognitifs impliqués dans la compréhension de l'oral sont fondamentalement différents d'une langue à l'autre ou selon le niveau de spécialisation du texte considéré. En revanche, des connaissances en LSP pourront intervenir à tous les niveaux pour aider la compréhension et une méconnaissance du domaine spécialisé pourra, au contraire, entraver la représentation et l'interprétation du sens. L'une des questions qui se posent aux didacticiens des LSP est donc de définir le niveau de connaissance de la langue (non

spécialisée) indispensable pour acquérir la LSP et, à l'inverse, de définir en quoi la LSP peut permettre aux étudiants de dépasser leurs difficultés dans la langue non spécialisée.

Résumé

65 À la fin des trois premières étapes du cheminement, la LSP décrite est un objet d'intellection. Pour qu'elle devienne un objet de compétence linguistique à enseigner, l'effort de transposition didactique de la LSP par les didacticiens des LSP constitue la quatrième étape du protocole de description. Cet aboutissement du cheminement s'impose si l'on souhaite transmettre la LSP à des apprenants et répondre aux objectifs annoncés dans l'introduction : pouvoir un jour former les enseignants et enseignants-chercheurs du secteur Lansad et, ainsi, « spécialiser le secteur Lansad » (Van der Yeught « Éditorial » : 10).

Conclusion

66 Ce protocole met à la disposition des descripteurs de LSP la modeste expérience déjà acquise dans le domaine. Les quatre étapes suggérées sont à compléter, à améliorer et à enrichir dans le cadre d'une entreprise collective menée par notre communauté scientifique. De nouveaux exemples sont indispensables.

67 En effet, à de nombreux égards, l'effort engagé ici s'apparente à un chantier perpétuellement inabouti. La plupart des LSP sont en réaménagement continu parce que les domaines spécialisés sous-jacents évoluent sans cesse. Approches, démarches, profils et didactique de la LSP doivent être régulièrement réactualisés dans une construction sans cesse recommencée.

68 En outre, la recherche en LSP est elle-même tributaire d'aléas humains et institutionnels qui expliquent qu'elle ne peut toujours assurer la réactualisation des connaissances ni même le suivi complet des phénomènes. Selon les LSP, certaines approches ont été approfondies alors que d'autres sont restées en friche. Dans chaque cas, l'état des connaissances et de leur transposition didactique sera indiqué par la description et les zones qui restent à explorer seront signalées.

69 À titre d'exemple, un cheminement descriptif méthodique de l'anglais de la bourse et de la finance a déjà été réalisé et il aboutit à un profil de la LSP constitué de dix traits caractéristiques (Van der Yeught « L'anglais de la bourse » : 47-277). Un manuel à l'attention des étudiants pour un travail en autoformation a fait suite à cette description (Van der Yeught « Manuel d'anglais »). Il resterait aujourd'hui à proposer des pistes pour un enseignement-apprentissage raisonné de cette variété spécialisée de l'anglais dans le cadre contraint du Lansad.

70 À terme, il est envisageable que ces premiers documents se muent en production collective gérée par une équipe et régulièrement réactualisée par les apports de nombreux contributeurs. Il est certain que nos travaux, notre communauté scientifique et nos nouveaux collègues en Lansad bénéficieront grandement de toutes les initiatives qui contribueront à mieux fédérer nos efforts.

71 Les chercheurs sont souverains dans leurs objectifs et dans leur démarche de sorte que le protocole descriptif présenté ici ne s'impose à personne. Néanmoins, l'initiative plaide pour que l'effort descriptif des LSP, entreprise nécessairement plurielle, s'éparpille le

moins possible en méthodes hétérogènes. L'entreprise sollicite de la part des descripteurs qu'ils se préoccupent tout autant de l'apport de leur cheminement à la communauté que de leur objet d'étude et qu'ils tiennent compte des avancées déjà réalisées, quitte à les remettre en question pour faire mieux et aller plus loin.

BIBLIOGRAPHIE

Charpy, Jean-Pierre. « Les premiers dictionnaires médicaux en langue anglaise : glissements diachroniques du spécialisé au non spécialisé. » *ASp*, n° 59, mars 2011, pp. 25-42, doi:10.4000/asp.2176.

Chevallard, Yves. *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. La Pensée Sauvage, 1985.

Commission formation de la SAES. « Évolutions et enjeux des formations et de la recherche dans le secteur LANSAD. » 2011, *saesfrance.org*, sha.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article262. Consulté le 2 septembre 2013.

Deyrich, Marie-Christine. « Quelles médiations pour une gestion efficace de la transposition didactique en anglais de spécialité ? » *ASp*, n° 31-33, octobre 2001, p. 143-152, asp.revues.org/1909.

Petit, Michel. « Éditorial. » *ASp*, n° 35-36, décembre 2002, pp. 1-2, asp.revues.org/1552.

Terrier, Linda. *Méthodologie linguistique pour l'évaluation des restitutions et analyse expérimentale des processus de didactisation du son : recommandations pour un apprentissage raisonné de la compréhension de l'anglais oral par les étudiants francophones du secteur LANSAD*. Université Toulouse 3, 2011, *www.theses.fr*, www.theses.fr/2011TOU30267.

Terrier, Linda. « La compréhension de l'anglais oral ou l'abolition de frontières. » *Communication au 34e colloque du GERAS. Domaines, territoires et frontières en anglais de spécialité*. ENS Cachan, 21 mai 2013.

Van der Yeught, Michel. « La langue de spécialité au service de la civilisation en LEA : Wall Street and the Making of America. » *Babel 14, Enjeux contemporains dans le monde anglophone*, dirigé par Gilles Leydier, Université du Sud Toulon-Var, 2006, pp. 251-260.

Van der Yeught, Michel. « Éditorial. » *ASp*, n° 57, mars 2010, pp. 1-10, asp.revues.org/930.

Van der Yeught, Michel. *L'anglais de la bourse et de la finance : description et recherche*. Éditions Ophrys, 2012.

Van der Yeught, Michel. *Manuel d'anglais de la bourse et de la finance*. Éditions Ophrys, 2013.

NOTES

1. La rédaction de ce document a été engagée par Michel Van der Yeught, mais de nombreux contributeurs y ont activement participé. Mireille Hardy et Monique Mémet l'ont soigneusement relu et y ont apporté de précieuses suggestions. La section consacrée à la didactique a été

entièrement rédigée par nos collègues spécialistes du domaine dans le cadre des travaux du Groupe de Travail DidASP.

2. Bien que ce texte rédigé en 2013 soit toujours d'actualité, des propositions destinées à établir les fondements épistémologiques de l'étude des langues de spécialité ont été avancées dans : Van der Yeught, Michel. 2016. « A proposal to establish epistemological foundations for the study of specialised languages ». *ASp* 69, 41-63. La question de la description des langues de spécialité est abordée en page 59.

AUTEUR

MICHEL VAN DER YEUGHT

Michel Van der Yeught est professeur des universités à Aix-Marseille Université. Ses recherches portent sur l'anglais de la bourse et de la finance, l'histoire de Wall Street et l'épistémologie de l'étude des langues de spécialité.

michel.vanderyeught@univ-amu.fr